

BSV VITICULTURE - N°17

23 JUILLET 2026

Sommaire

[Phénologie](#)

[Episode de grêle](#)

[Météo prévisionnelle](#)

[Mildiou](#)

[Oïdium](#)

[Black rot](#)

[Cicadelles vertes](#)

[Cicadelles de la flavescence
dorée](#)

[Tordeuses](#)

[A surveiller : Flavescence
dorée](#)

[Biodiversité](#)

A retenir / curseur de risque

Mildiou

Risque très faible, conditions météo défavorables et stade de la vigne peu sensible.



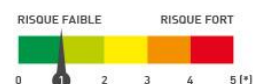
Oïdium

Absence de risque sur les parcelles indemnes de maladies. La situation peut encore évoluer jusqu'à la véraison complète sur les parcelles touchées, si les conditions météo se dégradent.

Parcelles classiques :



Parcelles avec symptômes :



Black rot

Parcelles saines, pas de risque avec les conditions météo actuelles.



Cicadelles vertes

Population encore en diminution, pas de pression.



Cicadelles de la flavescence dorée

Fin des larves de cicadelles de la flavescence dorée



Tordeuses

Aucun symptôme de tordeuses et vols très faible pour la 2^{ème} génération.



Information

C'est le dernier bulletin de la saison. Un bulletin bilan paraîtra d'ici la fin de l'année.

Information sur ce bulletin

Les observations utilisées pour réaliser ce bulletin ont été réalisées sur les deux dernières semaines.

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le [site de la DRAAF](#), le [site de la chambre d'agriculture des Pays de la Loire](#) ou sur le [site de Polleniz](#)

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution : <https://ecophyto-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/surveillance-biologique-du-territoire/bulletin-de-sante-du-vegetal>

Phénologie

Fermeture de grappe – début véraison

La semaine dernière 64 % des parcelles étaient au stade « fermeture de grappe » (BBCH 79) et 36 % débutaient la véraison (stade BBCH 81). Cette semaine, la proportion de parcelle ayant débuté la véraison a augmenté (48 % des parcelles). Le développement de la vigne a ralenti sur une grande partie des parcelles à causes des épisodes caniculaires et du manque d'eau. Des dégâts sur les vignes sont observés impactent plus ou moins les vignes : grillures des feuilles allant jusqu'à leur chute dans certaines situations, échaudage sur grappe et blocage du grossissement des baies. Les impacts sont très variables d'une parcelle à l'autre.



Echaudage et brûlure sur grappe de Chardonnay– Photo : F. Banctel CAPDL



Grolleau gris au stade début véraison – Photo : C. Bregeon CAPDL

Région	Cépage	Fermeture de grappe (BBCH 79)	Début véraison (BBCH 81)
Aubance	Cabernet Franc		
	Cabernet Sauvignon		
	Gamay		
Coteaux de la Loire	Melon B.		
Coteaux d'Ancenis	Gamay		
	Pinot gris		
Layon	Cabernet Franc		
	Chardonnay		
	Chenin		
	Grolleau noir		
Pays de Retz	Chardonnay		
	Folle blanche		
	Gamay		
	Grolleau gris		
	Melon		
Saumurois	Cabernet Franc		
	Chardonnay		
	Chenin		
Sèvre et Maine	Chardonnay		
	Folle blanche		
	Melon		
	Merlot		
	Cot		

Stade majoritairement observé

Autres stades observés

Episode de grêle

Un orage de de grêle à eu lieu le jeudi 16 juillet sur le secteur du pays d'Ancenis. Des dégâts ont été recensés sur certaines parcelles, notamment sur la commune de la Chappelle Saint-Florent.

Dégâts de grêle sur rameaux et grappes
- Photo : S. Savary CECOVAL



Météo prévisionnelle

Le Pallet (44)

Auj. 23 juil.	Ven. 24 juil.	Sam. 25 juil.	Dim. 26 juil.	Lun. 27 juil.
0 mm	0 mm	0 mm	0 mm	0 mm
31 °C	31 °C	31 °C	26 °C	31 °C
19 °C	16 °C	18 °C	16 °C	15 °C
10 km/h	8 km/h	7 km/h	7 km/h	5 km/h
19 km/h	16 km/h	16 km/h	16 km/h	10 km/h

Terreanjou (49)

Auj. 23 juil.	Ven. 24 juil.	Sam. 25 juil.	Dim. 26 juil.	Lun. 27 juil.
0 mm	0 mm	0 mm	0 mm	0 mm
29 °C	31 °C	31 °C	26 °C	32 °C
17 °C	16 °C	17 °C	15 °C	15 °C
10 km/h	8 km/h	8 km/h	8 km/h	6 km/h
17 km/h	15 km/h	16 km/h	16 km/h	9 km/h

Chahaignes (72)

Auj. 23 juil.	Ven. 24 juil.	Sam. 25 juil.	Dim. 26 juil.	Lun. 27 juil.
0 mm	0 mm	0 mm	0 mm	0 mm
28 °C	30 °C	31 °C	25 °C	31 °C
15 °C	16 °C	17 °C	15 °C	15 °C
8 km/h	8 km/h	7 km/h	8 km/h	7 km/h
15 km/h	16 km/h	14 km/h	16 km/h	11 km/h

Pétosse (85)

Auj. 23 juil.	Ven. 24 juil.	Sam. 25 juil.	Dim. 26 juil.	Lun. 27 juil.
0 mm	0 mm	0 mm	0 mm	0 mm
32 °C	33 °C	31 °C	26 °C	32 °C
19 °C	18 °C	20 °C	16 °C	17 °C
11 km/h	10 km/h	10 km/h	8 km/h	7 km/h
18 km/h	18 km/h	18 km/h	16 km/h	10 km/h

Source : données météo issues de stations spécialisées Weenat

Les conditions météo actuelles se poursuivent avec des températures minimales comprises entre 15 et 20°C et des températures maximales autour des 30°C. Aucune pluie n'est annoncée pour les 7 prochains jours.

Remarques

Dans ce bulletin vous trouverez les symboles suivants :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

Ce symbole indique qu'il existe des résistances vis-à-vis d'au moins une famille de produits phytosanitaires pour ce ravageur. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.r4p-inra.fr. Vous pouvez télécharger directement la note commune de résistance aux fongicides 2026 via [ce lien](#).



Mildiou



Point modélisation (modèles potentiel système – IFV) :

Un modèle est un outil d'aide à la décision, il utilise des données prévisionnelles météo (qui sont par nature incertaines), mais ne peut prendre en compte les diverses situations du réseau : agronomiques, phénologiques, historique des parcelles et interventions phytosanitaires réalisées ! Les prévisions météo du modèle pour la semaine à venir sont les suivantes :

- En **H2** (= hypothèse médiane des scénarios prévisionnels Météo France) : aucune pluie n'est prévue avant le 31/07, les températures maximales devraient augmenter jusqu'à 35°C cette fin de semaine.
- En **H3** (= hypothèse maximisée des scénarios prévisionnels de Météo France) : même tendance qu'en H2 avec une pluie imprévue ajoutée le 25/07.

Modélisation

La situation est globalement défavorable au mildiou, à l'exception des quelques secteurs en rouge sur la carte (les mêmes qui le sont depuis plusieurs semaines). En l'absence de pluie, le modèle ne prévoit aucune contamination. En cas de pluie imprévue (comme en hypothèse 3), il pourrait y a avoir de faibles contaminations sur les feuilles pour les secteurs où la situation est plus favorable au mildiou.

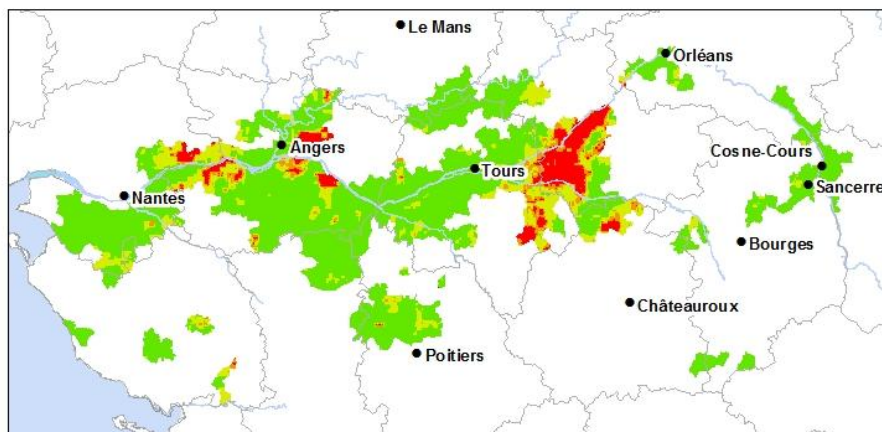
Observation

Le nombre de parcelles présentant des symptômes a fortement diminué lors des observations de ces deux dernières semaines : les conditions climatiques ont favorisé l'assèchement des taches de mildiou. On ne comptabilise plus que 9 % des parcelles avec du mildiou sur en moyenne 5 % des ceps.

Point situation et risque

Aux stades actuels, la sensibilité des vignes au mildiou a fortement diminué, les grappes ne sont plus atteignables, seules les jeunes feuilles restent sensibles. Les conditions météo sont défavorables au développement du champignon. Et l'ensemble des vignes sont plutôt saines vis-à-vis du mildiou en cette fin de saison. Le risque est donc très faible.

MILDIU - Risque :
simulée par le modèle au 22/07/2026



fait le 23/07/2026





Oïdium



Parcelles classiques :



Parcelles avec symptômes :



Situation au vignoble

Les symptômes d'oïdium sont majoritairement restés stables ces deux dernières semaines sur les témoins et les parcelles traitées déjà contaminées, de plus ils ont tendance à s'assécher et devenir grisâtres (voir photo ci-contre). Il n'y a pas de nouvelles parcelles contaminées.

Modélisation

Aucune contamination primaire n'est simulée par le modèle en l'absence de pluie, quelques contaminations ont pu avoir lieu localement la semaine dernière avec les pluies tombées sur certains secteurs, mais elles restent très limitées.

Risque

Pour les parcelles saines, il n'y a plus de risque de développement de l'oïdium sur grappe. Sur les parcelles touchées, l'oïdium peut encore évoluer jusqu'à la véraison, restez vigilant en surveillant l'évolution des symptômes et les prévisions météo.



Oïdium sur grappe : feutrage blanc caractéristique (photo du haut) et aspect grisâtre (photo du bas) – Photo : E. Podevin Vitiec Conseils



Black rot



Situation au vignoble

Aucun nouveau symptôme de black rot n'a été observé au cours des deux dernières semaines.

Modélisation

D'après le modèle, la situation est favorable au black rot (le modèle surestime la pression depuis le début de la saison), mais en l'absence de pluie aucune contamination n'est simulée.

Risque

Les vignes sont très saines en cette fin de saison vis-à-vis de ce champignon et aucune grappe n'est touchée, il n'y a plus de risque de contamination sur grappe.



Les moyens de lutte prophylactique contre le black rot existent. En éliminant les grains et grappes desséchées (momies) présentes sur les souches au cours de la taille il est possible de réduire l'inoculum. De même le travail du sol après la taille enfouit les sarments atteints et contribue à réduire l'inoculum.



Cicadelles vertes ou des grillures



Observations

Les larves de cicadelles vertes se sont faites très rares au cours des deux dernières semaines : elles ont été observées sur seulement 3 parcelles, avec 20 larves pour 100 feuilles au maximum. Les multiples épisodes caniculaires et surtout l'absence de pluie sont des facteurs défavorables au développement de ce ravageur.

Seuil indicatif de risque

Le seuil communément utilisé dans le vignoble se situe autour de 100 larves de cicadelles pour 100 feuilles. Il est à relativiser en fonction de la sensibilité du cépage et du stade de la vigne. Le risque lié aux cicadelles vertes est principalement lié aux grillures qui, lorsqu'elles sont très intenses, peuvent réduire l'activité photosynthétique de la plante.

Risque

Les populations sont restées très faibles toute la saison, aucune parcelle ne dépasse le seuil d'intervention.



Cicadelles de la flavescence dorée



Observations

Une seule larve de cicadelle de la flavescence dorée a été observée la semaine dernière sur une parcelle dans l'Aubance.

Risque

La nuisibilité des cicadelles vectrices de la flavescence dorée est indirecte car elles peuvent être vectrices du phytoplasme responsable de la Flavescence dorée qu'elles transportent après s'être nourries sur un cep malade et en piquant un cep sain par la suite. Les cicadelles ne transmettent pas la maladie à leur descendance. Les cicadelles vectrices de la flavescence dorée n'ont pas d'impact direct sur le rendement viticole, autrement que par la transmission de ce phytoplasme.

Date de traitement à respecter dans le cadre de la lutte obligatoire

Le 2^{ème} message réglementaire sur la lutte contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée, précisant les dates du 3^{ème} traitement en lutte conventionnelle est disponible sur le site de la DRAAF Pays de la Loire en [cliquant ici](#) (vous le retrouverez en bas de la page).

La lutte est obligatoire uniquement dans les situations ci-dessous :

- dans les pépinières et les vignes-mères de porte-greffes ou de greffons.
- dans les zones délimitées définies à l'article 1 de l'arrêté préfectoral N°2026/DRAAF/25 du 21 mai 2026. Dans cet arrêté, 12 zones délimitées sont définies (vous pouvez retrouver le détail dans les annexes de l'arrêté). L'arrêté est disponible sur le site de la DRAAF (lien ci-dessus).



Tordeuses



Situation au vignoble

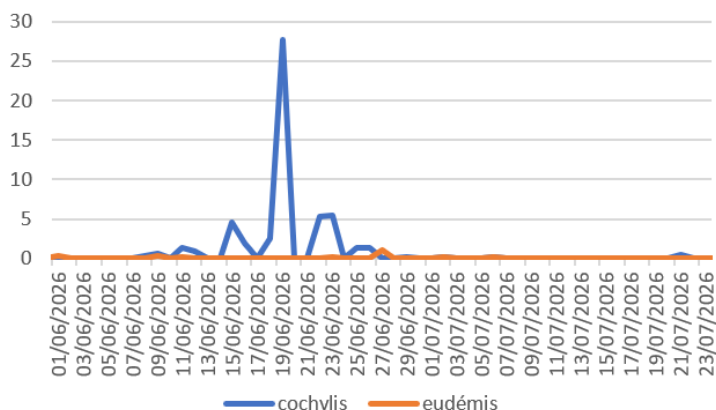
Aucune ponte ni perforation n'a été observée sur les parcelles du réseau.

Quelques tordeuses ont encore été piégées dans certains pièges mais le vol est globalement très calme.

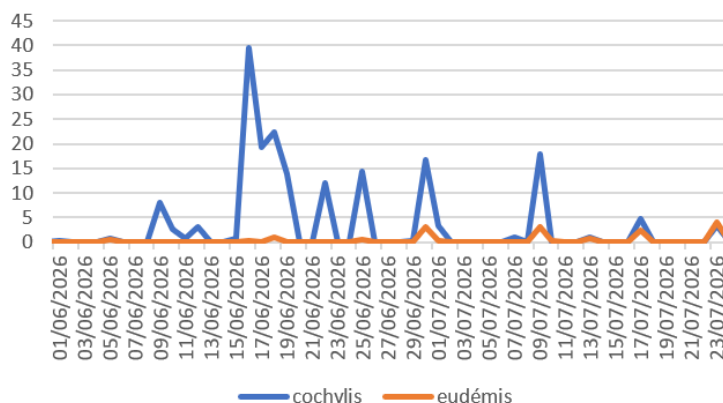
Seuil indicatif de risque

Les conditions climatiques des semaines passées, très chaudes et sèches ont été défavorables aux tordeuses, la deuxième génération s'est donc très peu développée. Les pertes liées à la deuxième génération de tordeuses sont principalement dues aux perforations qui sont une porte d'entrée pour le botrytis. En l'absence de vols importants cette saison, en l'absence de ponte et en l'absence de perforation à ce stade, on peut estimer que le risque est faible sur la grande majorité des parcelles. Pour les parcelles à historique le meilleur moyen d'estimer le risque est un suivi rapproché de la parcelle (piégeage, observation des pontes et des éventuelles larves).

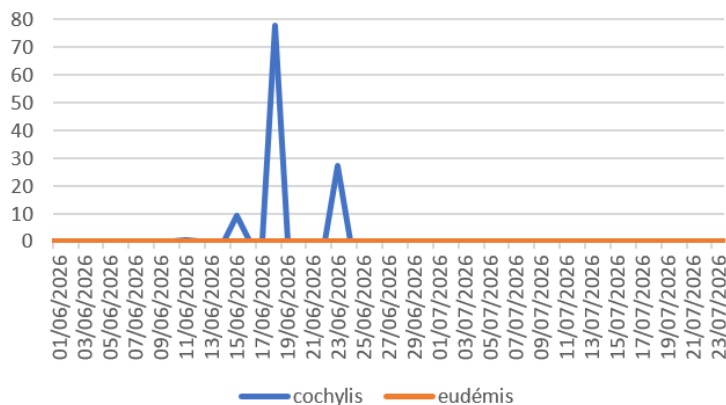
nombre de papillons piégés en moyenne /
piège - Loire-Atlantique



nombre de papillons piégés en moyenne /
piège - Maine et Loire



nombre de papillons piégés en moyenne /
piège - Sarthe



Attention l'échelle des graphiques n'est pas la même selon les départements.



A surveiller

Flavescence dorée

La flavescence dorée est une maladie très dommageable pour les vignobles. C'est une des jaunisses de la vigne, elle est causée par un phytoplasme qui est classé comme organisme de quarantaine. Le principal vecteur de la flavescence dorée est une cicadelle inféodée à la vigne : *Scaphoideus titanus* qui transmet le phytoplasme en se nourrissant.

Biologie du phytoplasme

La cicadelle vectrice acquiert le phytoplasme en se nourrissant sur un cep déjà atteint. Ce dernier se reproduit dans les glandes salivaires du vecteur (il n'y a donc pas de transmission à la génération suivante). Il est ensuite excrété lors de la prise de nourriture de la cicadelle sur un pied sain et va circuler dans la plante via la sève.

Le phytoplasme réduit l'activité photosynthétique de la vigne et le transport des nutriments, il diminue la qualité des raisins et peut assécher les grappes ce qui entraîne des pertes de rendements et à terme la souche contaminée meurt.

Dégâts et nuisibilité

La flavescence dorée entraîne des symptômes qui sont caractéristiques des jaunisses de la vigne (maladies causées par des phytoplasmes) tel que le Bois noir. Les symptômes des jaunisses ne sont pas distinguables, seule une analyse peut confirmer ou infirmer la présence de la maladie.

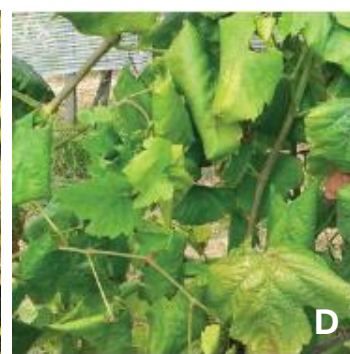
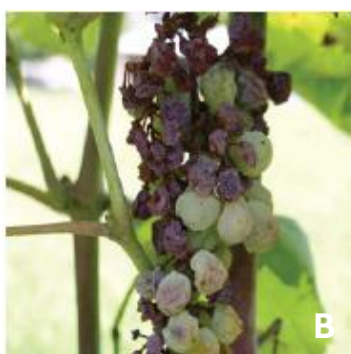
Les symptômes caractéristiques des jaunisses sont :

- feuilles rougissantes ou jaunissantes (selon le cépage) qui s'épaississent et se retournent vers l'intérieur, craquantes (photo A sur cépage rouge et photo C sur cépage blanc)
- absence d'aoûtement, le bois reste vert, caoutchouteux, le port est pleureur (photo D)
- les baies dépérissent et sèchent (photo B)

Statut réglementaire

Le nouveau règlement européen santé des végétaux 2016/2031 est entré en application le 14 décembre 2019. Dans ce cadre, le phytoplasme de la flavescence dorée de la vigne a été classé comme organisme de quarantaine (OQ) de l'Union (annexe II B du règlement d'exécution 2019/2072/UE). Ce règlement d'exécution établit une harmonisation dans l'Union des mesures de protection contre les organismes nuisibles des végétaux.

Le phytoplasme de la flavescence dorée de la vigne continue d'être de lutte obligatoire de façon permanente et en tout lieu dans l'UE et de faire l'objet au niveau UE d'une obligation de mise en place de plans de surveillance pluriannuels. Toutefois dans certaines zones de l'UE où le phytoplasme ne peut plus être éradiqué, une stratégie d'enrayement peut venir remplacer la stratégie d'éradication dans ces zones délimitées établies en application du règlement d'exécution 2022/1630/UE. Au niveau national, la lutte contre la Flavescence dorée et son insecte vecteur est déterminée par l'arrêté du 27 avril 2021.



Symptômes de jaunisse de la vigne (flavescence dorée ou bois noir)—Source : [Fiche technique Polleniz](#)

J'ai un doute sur un cep, que faire ?

Si au cours de vos observations ou interventions dans les parcelles vous repérez des ceps présentant les symptômes de jaunisses, pas de panique ! **Repérez le cep** (n° du rang, n° du cep + repérage avec de la rubalise, du ruban adhésif ou une bombe de peinture) puis **contactez Polleniz** (Organisme à vocation sanitaire des Pays de la Loire). En cas de suspicion avérée, un prélèvement sera fait pour effectuer l'analyse permettant de vérifier la présence ou non de la maladie. Si vous souhaitez un deuxième avis, n'hésitez pas à contacter vos conseillers. **La prospection et le dépistage sont deux points fondamentaux dans la lutte contre la propagation de la maladie, votre vigilance et votre contribution sont primordiales !**

Comment informer Polleniz : utiliser l'application « IGN » ou contacter-les par téléphone (02 41 36 76 21) ou mail : contactsantevegetale@polleniz.fr. Retrouvez toutes les informations sur le plan de gestion à consulter [ici](#).

Biodiversité

Cette semaine des auxiliaires ont été observés sur le réseau : des larves de coccinelle sur 1 % des parcelles, des chrysopes sur 15 % et des syrphes sur 4 %. On recense moins d'auxiliaires et de biodiversité cette semaine, ce qui résulte directement des conditions météo extrêmes de cette saison : fortes températures et manque d'eau.

Notes nationales biodiversité

Vous pouvez consulter les fiches biodiversité en cliquant sur les images ci-dessous :



3 nouvelles notes nationales biodiversité ont récemment été publiées, découvrez-les en cliquant sur les images :



Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

Réseau de surveillance biologique du territoire 2026 Pays-de-la-Loire

Rédacteurs : Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire (CAPDL) – Célia Bregeon

Directeur de publication : Philippe Dutertre - président de la commission végétal de la chambre d'agriculture de région Pays-de-la-Loire

Groupe technique restreint : CAPDL - IFV - Viti-Tec Conseils - ATV 49 - Caves de la Loire - Syndicat Saumur Champigny

Observateurs : ATV 49 - Cecoval - CAMN - CAPDL - CAPL - Caves de la Loire - Caves Robert et Marcel - GDV 72 - LPA Montreuil-Bellay - LVVD - SPCA - Syndicat Saumur Champigny - Viti-Tec Conseils

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.